

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 26
Date de la convocation : 30 novembre 2010

N° 156

L'an deux mille dix et le six du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM SAUVAN, LE NGUYEN, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : M. CARILLO en faveur de Mme ROMÉRO
Mlle VAN ELST en faveur de M. TALBOT
Mme FONS VINCENT en faveur de M. OUSSET
M. GRÉPINET en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTS : M. PAUL, Mme CONFAIS, M. PLANCHERON

COMMUNE – Exercice Financier 2010 – Décision Modificative n°4

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les modifications de crédits reprises ci-dessous :

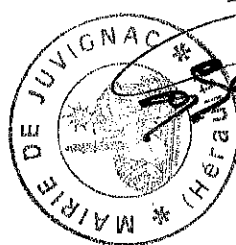
- DEPENSES de FONCTIONNEMENT : + 561 725 €
 - 616 – Primes d'assurances : +79 656 €
 - 657361 – Caisse des Ecoles : +62 000 €
 - 657363 – Budgets annexes : +350 000 €
 - 66111- Intérêts réglés : +63 000 €
 - 6812 – dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir : +7 069 €
- RECETTES de FONCTIONNEMENT : + 561 725 €
 - 70841 – Mise à disposition de personnel Budgets annexes : + 318 187 €
 - 7478- Autres organismes : + 172 857 €
 - 791 Transfert de charges de gestion courante : + 70 681 €
- DEPENSES d'INVESTISSEMENT : + 23 800 €
 - Destination non affectée
 - 166 – remboursement anticipé emprunts : + 243 000 €
 - OP 74 : Maison le Petit Prince
 - 2313 – immos en cours : - 189 200 €
 - OP 93 : Rue des Pattes
 - 2313- immos en cours : - 30 000 €
 - OP 102 : Bâtiment 2009

- 21318 – bâtiments : - 60 000 €
 - OP 104 : Matériel 2010
 - 2184 – Mobilier : -1 500 €
 - OP 105 : Voirie 2010
 - 2318 – Autres immos en cours : + 60 000 €
 - OP 108 : Cimetière
 - 21316 – équipements du cimetière : + 1 500 €
- RECETTES d'INVESTISSEMENT : + 23 800 €
 - OP 105 : VOIRIE 2010
 - 13251 : Groupement de collectivités : + 23 800 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur Ousset à la majorité (cinq contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire



The stamp is circular and contains the text "MAIRIE DE JUVIGNAC" at the top and "MAIRIE DE JUVIGNAC (HÉFAG)" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a cross and a star. A handwritten signature in black ink is written across the stamp.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le 8.12.2012
 et publication
 le 8.12.2012